

PORTANT TARIFICATION DU SUAPS

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération n°2024-05-31-05 du conseil d'administration de l'Université Clermont Auvergne du 05 mai 2024 donnant délégation au Président pour déterminer les tarifs, loyers et redevances ;

Vu l'arrêté n° EPE UCA-2025-384 ;

ARRETE

Article 1 :

Les montants des tarifs du SUAPS à partir du 01^{er} janvier 2026, comme suit :

GRILLE TARIFAIRES DU SUAPS

Droit d'accès au SUAPS			
Personnels	EPE UCA	Indices < 456,	40€ TTC/an
		Indices 456 à 683	45€ TTC/an
		Indices 683 à 810	55€ TTC/an
		Indices > 810	95€ TTC/an
		Agents au forfait : BIATSS, doctorants, les assistants des hôpitaux	40€ TTC/an
	Retraités de l'UCA	95€ TTC/an	
	Personnels Alliance UCA	95€ TTC/an	
Etudiants extérieurs à l'EPE UCA		50€ TTC/an	
Extérieur - Admission exceptionnelle		105€ TTC/an	

Activités, abonnements, sorties		
Kayak	Etudiants	5€ TTC/sortie
	Personnels	10€ TTC/sortie
Weekends 1 nuitée (samedi au dimanche)	Etudiants	40€ TTC/sortie
	Personnels	60€ TTC/sortie
Weekends 2 nuitées (Du vendredi soir au dimanche soir soit 2 jours d'activités)	Etudiants	50€ TTC/sortie
	Personnels	80€ TTC/sortie
Weekends mini stage (2 nuitées du vendredi matin au dimanche soir)	Etudiants	150€ TTC/sortie
	Personnels	200€ TTC/sortie
Ski Alpes	Stage étudiants	300€ TTC

		Stage personnels			450€ TTC	
Stage sportif		Stage étudiants			270€ TTC	
		Stage personnels			500€ TTC	
Ski alpin		Journée de la glisse / sorties journées étudiants			30€ TTC/sortie	
		Journée de la glisse / sorties journées personnels			45€ TTC/sortie	
Self défense	Stage			5€		
Randonnée journée		Etudiants			5€ TTC/sortie	
		Personnels			10€ TTC/sortie en plus des droits d'accès au SUAPS	
Abonnements		Carte escalade		Etudiants		25€ TTC/an
				Personnels		25€ TTC/an en plus des droits d'accès au SUAPS
		Carte musculation annuelle		Etudiants		50€ TTC/an
				Personnels		60€ TTC/an en plus des droits d'accès au SUAPS
		Carte musculation semestre 2		Etudiants		30€ TTC pour le semestre 2
				Personnels		40€ TTC pour le semestre 2 en plus des droits d'accès au SUAPS
		Carte tennis		Etudiants		35€ TTC/an
				Personnels		35€ TTC/an en plus des droits d'accès au SUAPS

D'autres activités peuvent être organisées par le SUAPS et feront l'objet d'arrêtés tarifaires spécifiques.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES (TTC)

Installations	Type	Tarifs extérieurs			Tarifs réduit			Tarifs associations du CUC		
		Heure	Journée (8h-18h)	Journée + (8h-22h)	Heure	Journée (8h-18h)	Journée + (8h-22h)	Heure	Journée (8h-18h)	Journée + (8h-22h)
Halle Synthétique	1	70 €	490 €	630 €	35 €	245 €	315 €	17,50 €	122,50 €	157,50 €
Gymnase ½ Halle ½ Synthétique Salle de musculation	2	40 €	280 €	360 €	20 €	140 €	180 €	10 €	70 €	90 €
Salle Annexe Salle de danse Dojo ¼ de Halle Salle de cours Escalade	3	35 €	245 €	315 €	17,50 €	122,50 €	157,50 €	8,75 €	61,25 €	78,75 €
Salle Bien-être	4	30 €	210 €	270 €	15	105 €	135 €	7,50 €	52,50 €	67,50 €
Prestations supplémentaires (optionnel)	Ménage				40 € TTC/heure de ménage ou forfait 120€ TTC (3h)					
	Sécurité				55 € TTC/heure					

Article 2 :

L'arrêté EPE UCA-2025-384 est abrogé.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Pour le Président, par délégation, le Directeur
Général des Services
David ZUROWSKI



Le 19 décembre 2025

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*